

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 décembre 2018

Une expérimentation à La Réunion pour mieux prévenir l'insuffisance rénale chronique terminale et mieux accompagner les patients

L'insuffisance rénale chronique terminale, maladie grave altérant fortement la qualité de vie, est très répandue à La Réunion. Aussi, l'ARS Océan Indien a décidé d'inscrire La Réunion dans une expérimentation nationale destinée à améliorer le parcours de soins et la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale chronique. Suite à un appel à projet, le réseau de santé RéuCARE a été choisi pour mener cette expérimentation dont la mise en œuvre est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

— Contexte

>> *Situation de l'insuffisance rénale chronique terminale sur le département*

- **Une population à haut risque rénal** : à La Réunion, le nombre de personnes prises en charge pour insuffisance chronique terminale est 2,5 fois plus élevé qu'au niveau national, une situation qui s'explique par la forte proportion de patients diabétiques ou souffrant d'hypertension artérielle. Le diabète et l'hypertension artérielle représentent plus de 60% des pathologies responsables de la survenue de la maladie rénale chronique.
- **Bien souvent la prise en charge est tardive ou se fait en urgence**
 - la première dialyse est réalisée en urgence dans un cas sur trois,
 - une fois sur 10, le patient nécessite un passage initial en service de réanimation.
- **Un faible recours à la transplantation rénale** : le taux de patients inscrits sur liste d'attente pour une transplantation rénale est trois fois moins élevé qu'en métropole.

>> *Objectifs de l'expérimentation*

Sur demande de l'ARS Océan Indien (ARS OI), La Réunion a été retenue pour conduire cette expérimentation, à l'instar de cinq autres régions en métropole. D'une durée de 3 ans, cette expérimentation nationale vise à :

- **mieux accompagner le patient** présentant une insuffisance rénale chronique avant qu'il ne nécessite une mise sous dialyse : éviter ou retarder au maximum cette dernière,
- **anticiper l'entrée en dialyse** : éviter l'admission en urgence ou via une réanimation,
- **développer l'accès à la greffe rénale**,
- **diversifier les modalités de dialyse**, en permettant au patient, entouré d'une équipe médicale et soignante, de choisir la modalité la plus adaptée à sa situation.

— Une expérimentation pour prévenir l'aggravation de la maladie rénale et mieux accompagner le patient

Chaque patient qui le souhaitera, avec l'orientation de son médecin traitant, généraliste, spécialiste ou néphrologue, pourra bénéficier de l'accompagnement d'un **infirmier de parcours**.

Ce professionnel contribuera à renforcer la coordination des acteurs de la prise en charge : il s'assurera que le patient dispose bien d'un suivi médical régulier et des examens nécessaires. Il préparera avec le médecin traitant la consultation spécialisée avec un néphrologue, librement choisi par le patient, afin d'anticiper toute dégradation de la fonction rénale. Il mobilisera des programmes d'éducation thérapeutique pour permettre au patient de mieux connaître et accepter sa maladie, et d'adapter son comportement. Il veillera à soutenir les patients dans le déni de leur maladie, afin de leur permettre de se soigner correctement. Si l'état de santé le nécessite, il organisera l'information du patient sur les différentes modalités de dialyse, et accompagnera son inscription dans une démarche de transplantation rénale.

Tous les offreurs de dialyse de l'île pourront participer à ces actions et les patients conserveront, avec leur médecin traitant, généraliste ou néphrologue, le choix de leur prise en charge et de l'établissement de dialyse.

— Une démarche partenariale, ouverte à tous les acteurs de santé et opérateurs de dialyse mais conduite par le réseau concerné

L'ARS OI a installé un comité de pilotage réunissant les établissements de santé publics, privés, et associatifs, les médecins libéraux, l'assurance maladie et les représentants des patients. Les missions de ce comité de pilotage : établir le cahier des charges régional, sélectionner le porteur de l'expérimentation, et veiller à ce que tous patients, quel que soit leur médecin traitant, ou la structure de dialyse auprès de laquelle ils sont référencés, puissent bénéficier de cet accompagnement.

Suite au lancement de l'appel à projet, le réseau de santé RéuCARE, spécialisé dans les pathologies cardio-vasculaires, nutritionnelle et rénale, et l'AURAR ont tous deux candidaté, sur des projets complémentaires. Sélectionnés tous les deux dans un premier temps, après accord du comité de pilotage, l'ARS OI a fait le choix de retenir uniquement le réseau RéuCARE. Il s'agit de renforcer une position d'équité vis-à-vis des différents acteurs de la dialyse, publics, privés ou associatifs, afin que la coordination de parcours proposée par cette expérimentation ne puisse en aucun cas influencer sur le libre choix du patient de l'équipe qui le prendra en charge en dialyse le jour venu.

— Une mise en œuvre dès 2019

Trois infirmiers coordonnateurs seront recrutés, dans les prochaines semaines, par le réseau RéuCARE sur des financements spécifiques alloués par l'ARS, afin d'être répartis sur le territoire de La Réunion, pour être au plus près des patients intégrant l'expérimentation.

La communication à l'égard des médecins traitants sera organisée en février 2019, et les premières inclusions interviendront au premier trimestre 2019.

Le Comité de Pilotage régional assurera le suivi de l'expérimentation et toutes les informations relatives au parcours et aux acteurs de la prise en charge seront partagées.

L'évaluation sera conduite par le ministère des solidarités et de la santé, selon une méthode commune à toutes les régions expérimentatrices.

Si les résultats sont concluants, tant pour les patients que pour les professionnels de santé, l'ARS Océan Indien recherchera, avec le ministère des solidarités et de la santé, les moyens d'étendre et de généraliser cet accompagnement.

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

